

Ouverture de séance : 17h

Présents : Directrice de l'école Mme JOLIVEL, enseignants Mme LEGLEYE ,Mme LEVY- HAUSSMAN, Mme BARIL, Mme DAR , Mlle MONTAUBAN ,Mme JACQUELARD, M. DUMILIEU Enseignant et secrétaire de séance, Maire de St Nom la Bretèche Mme WASSBLAT , Maire adjoint chargé des affaires scolaires ,Mme DRAIN , Responsable des Affaires Scolaires, Mlle PAPILLON, , DDEN, (déléguée départementale Education nationale) Mme HARANG,

Représentants de parents (APE): Mme COLIN, Mme RODRIGUES, Mme DUMANS FORTIN, Mme FRAMPAS ,Mme DONGRADI,Mme LE BRIS M. BOURBOTTE ,

① **Présentation du nouveau conseil d'école**

Tour de table avec présentation des personnes présentes.

② **Résultats des élections**

Participation de 27, 82%.

③ **Avenant au règlement intérieur**

→ Il s'inspire du règlement type des Ecoles Maternelles du département des Yvelines

→ Le samedi matin sera supprimé.

→ Le livret scolaire est à reconcevoir au regard des nouveaux programmes de 2008.

→ L'aide individualisée est à ajouter (mardi et jeudi de 11h30 à 12h20)

→ Cahier de liaison mis en place

Pas de nouvelles propositions ni d'oppositions au nouveau règlement de l'école, il sera donc soumis aux parents d'élèves une fois les corrections effectuées.

④ **Rentrée scolaire 2008**

Questions des parents

- *6 ATSEM pour 7 classes* : il y a un enfant handicapé dans chaque classe de Grande Section, le remplacement des ATSEM est donc primordial.

Réponse de Madame le Maire : nous avons conscience du problème mais nous sommes confrontés à un problème de recrutement de personnel. Madame le Maire précise que la Commune n'a pas à pallier au manque de prise en charge des autres entités administratives (exemple : Conseil Général) ni au recrutement des AVS.

Une enseignante fait remarquer qu'il y a une ATSEM pour 2 classes de grande section, n'y aurait-il pas possibilité de disposer d'une ATSEM supplémentaire ?

Réponse de Madame le Maire :pour l'instant le budget ne le permet pas.

- *Remplacement des ATSEM en arrêt maladie* : les parents ne peuvent-ils pas ponctuellement remplacer une ATSEM absente ?

Réponse de la Directrice : c'est impossible, en revanche nous demandons à la Municipalité un effort d'écoute par rapport à ce sujet.

Réponse de Madame le Maire : si nous trouvons une personne qui veuille s'engager ponctuellement pour des remplacements de congés maladie, nous l'embaucherons.

- *Modalités d'organisation des réunions avec les parents* : elles sont définies par chaque enseignant.

- *Communication avec les familles* : la communication s'effectue par affichage aux portes de classe et par la mise en place d'un cahier de liaison dans chaque classe.

- *Vêtements oubliés* : un bac de récupération a été mis en place dans la salle d'eau.

- *Problème des poux* : les parents seront prévenus par affichage et il leur appartient de mettre en place les traitements préventifs et curatifs. La mairie envisage un encart dans « Grand Angle » afin de sensibiliser les parents sur le sujet.

⑤ **Projet d'école**

Il s'intitule « Vivre les mots » et s'organise selon 3 axes :

⇒ Axe pédagogique : acquérir du vocabulaire et catégoriser, pratiquer une démarche scientifique, construire des parcours sportifs.

⇒ Axe éducatif : mettre en place un règlement commun avec l'Ecole Elémentaire et le Péri-scolaire, développer l'accueil des élèves et de leur famille

⇒ Axe culturel : vivre et exprimer des émotions par le chant et la découverte de l'art.

Questions des parents

- *Pont de l'Ascension* : pour l'instant pas de réponse de l'Inspection Académique.

- *Carnaval* : la Mairie organise un Carnaval le samedi 21 mars avec pour thème le Pérou. Les Enseignants prennent acte de cette information et donneront une réponse quant à leur participation ultérieurement. Les enseignants doivent notamment valider le thème proposé par la mairie s'ils envisagent de travailler dessus dans les classes.

- *Galette des Rois* : étant donné qu'il n'y a plus de classe le samedi matin, le problème

se pose pour trouver un plage horaire pour cet événement. Madame le Maire est d'accord d'ouvrir les locaux pour les parents le samedi matin s'ils le souhaitent.

- *Règlement commun aux deux écoles* : fait partie du projet d'école.

- *Fête des écoles* : une réunion est à planifier pour fixer la date et les modalités d'organisation.

⑥ **Evaluations GS , sorties , spectacle de Noël , PAI, PPS , AVS**

- *Evaluations GS* : les évaluations ont eu lieu cette année en septembre . C'est un outil intéressant pour évaluer les compétences des élèves dans divers domaines et pour ensuite ajuster les apprentissages dans les classes.
 - *Sorties* : les classes de Mme Darcas et de M. Dumilieu se sont rendues au Musée International d'Art Naïf le mardi 14 octobre après-midi pour les groupes de Moyenne Section. Une autre sortie est également prévue pour ces deux classes avec les Petits et Moyens à la Ferme Pédagogique du Piqueur à Saint Cloud le vendredi 28 novembre.
 - *Spectacle de Noël* : un spectacle de magiciens est offert par la Mairie, il aura lieu le jeudi 18 décembre suivi d'un goûter .
 - *PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)* Il est précisé qu'un protocole est mis en place pour les enfants concernés dans l'école et également pour le périscolaire (cantine, garderie). **Il est rappelé qu'aucun médicament ne peut être transmis aux élèves par les enseignants ou par les ATSEM en dehors de ce protocole.**
 - *PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les enfants handicapés* :actuellement le projet concerne des élèves de grande section.
 - *AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)* :ces personnes aident les élèves handicapés . Aucune dans notre école n'a été nommée. Les Enseignants de Grande Section déplorent que chaque élève handicapé ne puisse pas bénéficier d'une AVS.
- Intervention du DDEN : il y a pénurie d'AVS d'une part parce qu'il n'y a pas de postulants aux postes et d'autre part parce qu'un enfant handicapé doit aussi se gérer de manière autonome.

⑦ Cantine, garderie

Questions des parents d'élèves :

- *Ateliers de lecture* : les enfants sont libres de participer ou non à cet atelier. Il est précisé que le lieu d'accueil pour cette activité est prêt. Il reste à organiser les modalités de fonctionnement.
- *Surveillance de la cantine* : quelques soucis relatifs à la surveillance ont été constatés. Madame le Maire indique que s'il faut exclure de la cantine certains élèves, les dispositions seront prises pour assurer la sécurité. Le Maire fait également remarquer qu'il y a une forte augmentation du taux de fréquentation de la cantine et de la garderie. Les parents d'élèves remercient la mairie pour l'accord d'une journée de cantine supplémentaire pour les mamans qui ne travaillent pas .
- *Nouveau lieu pour la garderie* : les locaux actuels ne sont pas adaptés pour accueillir à la fois des enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Pour l'instant aucune solution n'a été trouvée concernant le choix d'un nouveau local d'accueil concernant la garderie.

⑧ Sécurité dans l'école

3 exercices d'évacuation incendie sont obligatoires par année scolaire. Un exercice a déjà été effectué dans de très bonnes conditions. La Directrice indique qu'un exercice aura également lieu sur le temps de sieste de l'après-midi.

⑨ Travaux, cour

Questions des parents d'élèves

- *Aménagement de la cour* : le projet d'aménagement est en gestation, les Enseignants précisent qu'ils soumettront un projet à la Municipalité pour une réalisation au cours de l'été 2009.
- *Peinture des Classes* : la classe de Mme Montauban a été repeinte pendant les vacances de la Toussaint. D'autres classes seront refaites ultérieurement.
- *Galets dans la cour* : il a été constaté le bris d'une vitre de fenêtre de classe pendant l'interclasse de 11h30 à 13h20. La Municipalité a pris les dispositions nécessaires pour remédier au problème.
- Il a été signalé le problème des toilettes dans la nouvelle partie (pas de séparation entre les toilettes) , certains enfants ne vont pas aux toilettes de ce fait. La mairie prend note et doit en parler avec le maître d'œuvre

Clôture de séance à 19h10.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu **le mardi 3 février à 16h45**

La directrice
Mme Jolivel

le secrétaire de séance
mr Dumilieu